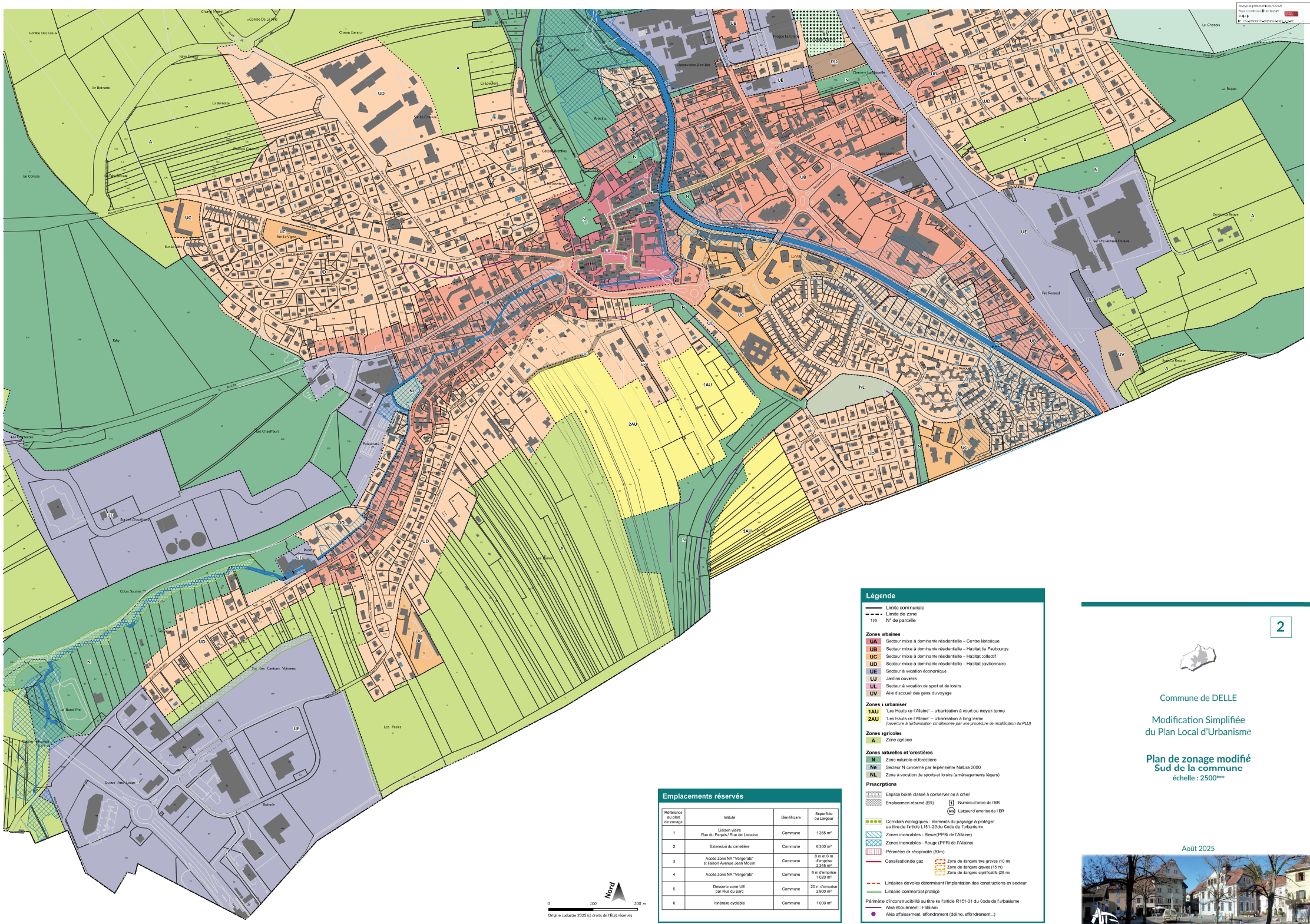

Origine cadastre 2025 (c) droits de l'Etat réservés

Emplacements réservés

Référence au plan de zonage	Intitulé	Bénéficiaire	Superficie ou Largeur
1	Liaison viaire Rue du Paquis / Rue de Lorraine	Commune	1 365 m²
2	Extension du cimetière	Commune	6 300 m²
3	Accès zone NA "Vergerats" et liaison Avenue Jean Moulin	Commune	8 m et 6 m d'emprise 2 345 m²
4	Accès zone NA "Vergerats"	Commune	6 m d'emprise 1 020 m²
5	Desserte zone UE par Rue du parc	Commune	20 m d'emprise 2 900 m²
6	Itinéraire cyclable	Commune	1 000 m²

Légende

Limite communale
Limite de zone
136 N° de parcelle

Zones urbaines

- **UA** Secteur mixe à dominante résidentielle – Centre historique
- **UB** Secteur mixe à dominante résidentielle – Habitat te Faubourgs
- **UC** Secteur mixe à dominante résidentielle – Habitat collectif
- **UD** Secteur mixe à dominante résidentielle – Habitat cavillonnaire
- **UE** Secteur à vocation économique
- **UJ** Jardins ouviers
- **UL** Secteur à vocation de sport et de loisirs
- **UV** Aire d'accueil des gens du voyage

Zones à urbaniser

- **1AU** 'Les Hauts de l'Allaine' – urbanisation à court ou moyen terme
- **2AU** 'Les Hauts de l'Allaine' – urbanisation à long terme
  (ouverture à l'urbanisation conditionnée par une procédure de modification du PLU)

Zones agricoles

- **A** Zone agricoe

Zones naturelles et forestières

- **N** Zone naturele et forestière
- **Ne** Secteur N concné par le périmètre Natura 2000
- **NL** Zone à vocation de sports et lo sirs (aménagemens légers)

Prescriptions

Espace boisé classé à corserver ou à créer
Emplacemen réservé (ER) — 1 Numéro d'orore de l'ER — 6m Largeur d'emorise de l'ER
Corridors écolog ques : éléments de paysage à protéger au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme
Zones inoncables - Bleue (PPRi de l'Allaine)
Zones inoncables - Rouge (PPRi de l'Allaine)
Périmètre de réciprocité (50m)
Canalisation de gaz — Zone de dangers tres graves (10 m) — Zone de dangers graves (15 m) — Zone de dangers significatifs (25 m)
Linéaires de voies déterminant l'implantation des constructions en secteur
Linéaire commercial protégé

Périmètre d'inconstructibilité au titre de l'article R151-31 du Code de l'urbaaisme
Aléa écoulement : Falaises
Aléa affaissement, effondrment (doline, effondrement...)

2

Commune de DELLE

Modification Simplifiée
du Plan Local d'Urbanisme

Plan de zonage modifié
Sud de la commune
échelle : 2500ème

Août 2025